

ILES ST PIERRE ET MIQUELON

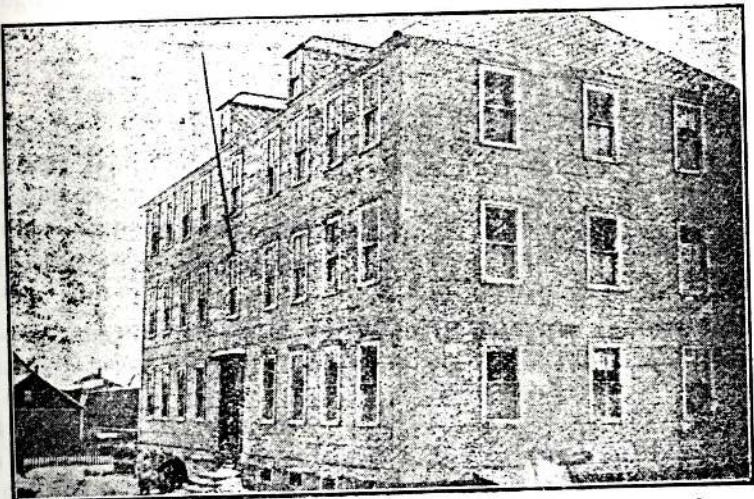


# LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 JUIN 1946

(23<sup>e</sup> année. — No 270)



Le Presbytère.

Administration :

Presbytère de St Pierre

St Pierre : 15 f. ; France : 20 f

Abonnements : }

Canada : 25 f. ; Etranger : 30 f



## Service paroissial et Renseignements divers

**S**ÉCRÉTARIAT DE LA PAROISSE.— (*Messes, baptêmes, mariages, funérailles, papiers divers*).— Le matin après 9 h. ; l'après-midi, de 2 h. à 4 h.

**C**ONFÉSSIONS.— Tous les matins, avant les messes. -- A 5 h. de l'après-midi, tous les samedis, la veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, du dernier samedi.— La veille des grandes fêtes les confessions commencent à 2 ou 3 h.— Les enfants des écoles se confessent chaque semaine les mardis et mercredis à 3 h. 1/2 (*pendant les vacances le mercredi à 5 h.*).

**B**APTÈMES.— Ils peuvent avoir lieu tous les jours, à l'heure convenue. Appor-  
ter le *Livret de Famille*.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit légitime et que le baptême ne tarde pas trop.

Choisissez pour vos chers enfants de beaux noms de saints, pas d'autres.

Le baptême privé, appelé aussi ONDUIEMENT, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort ; les cérémonies omises doivent être suppléées au plus tôt.

**P**ARRAIN, MARRAINE.— L'un d'eux doit avoir achevé sa treizième année (*On accepte que l'autre soit un peu plus jeune : Catéchisme préparatoire*).— Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur » c'est-à-dire par une autre personne qui ne contracte avec l'enfant aucune parenté spirituelle.

**M**ARIAGES.— **Au moins QUINZE JOURS AVANT**, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse, l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

**C**OMMUNION A DOMICILE.— Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules d'ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

**M**ALADES.— Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

**F**UNÉRAILLES.— Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.

**B**BLIOTHÈQUE PAROISSIALE — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la Grand'messe*, à l'école Ste Croisine.

## Calendrier du Mois de Juillet 1946



1 Lundi.— Fête du Précieux Sang de N.-S.— Le soir, à 6 h., chapelet et salut.  
2 Mardi.— Fête de la Visitation de la B. V. M.— Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

4 Jeudi.— Le soir à 8 h., Heure Sainte pour les Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

5 Vendredi.— 1<sup>er</sup> du mois.— Octave de la fête du Sacré-Cœur.— Après la messe de 8 h., exposition du Très Saint Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 6 h., office en l'honneur du Sacré-Cœur.

6 Samedi.— A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire.— Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

7 Dimanche.— 4<sup>ème</sup> après la Pentecôte.— A la messe de 6 h., communion mensuelle des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— A 2 h., Vêpres, salut et procession mensuelle.

Les quêtes de ce jour sont au profit du Collège.

11 Mardi — 2<sup>ème</sup> du mois.— A 7 h., Messe du Tiers-Ordre.

14 Dimanche.— 5<sup>ème</sup> après la Pentecôte.— Fête nationale.— A 2 h., Vêpres et salut.

Les quêtes d'aujourd'hui sont faites pour Ste Croisine.

15 Lundi.— N. D. du Mont Carmel.— Le soir, à 6 h. chapelet et salut.

21 Dimanche.— 6<sup>ème</sup> après la Pentecôte.— A 3 h., Pèlerinage à N. D. de Sayard.— A 6 h., salut.

25 Jeudi.— St Jacques, apôtre.— Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

26 Vendredi.— Fête de Ste Anne, patronne des Mères Chrétiennes.— A 8 h., messe de l'Association.— Le soir, à 6 h., salut en l'honneur de Ste Anne.

27 Samedi.— A 7 h., messe et communion mensuelle des Enfants de Marie— Le soir à 6 h., chapelet et Salut.

N. B.— Les réunions d'œuvres sont suspendues pendant les vacances, sauf avis contraire.



Les familles Bourgeois et Poulard remercient les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du grand malheur qui vient de les frapper.

Quand ils ont rejeté la justice, que sont les royaumes du monde, sinon de vastes brigandages ?

S. Augustin



## Actes Paroissiaux

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1946)

### BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 21 mai, FAVEREAU André-Christiau ; Parrain : R. P. Christian Favereau ; Marraine : Marie Sire.* — *Le 22, KELLO Michel-Louis ; Parrain : Louis Kello ; Marraine : Emilia Ruffet.* — *Le 30, ARTHUR Henri-Paul ; Parrain : Noël Arthur ; Marraine : Paulette Heudes.* — *CHARDRON Andrée-Marcelle ; Parrain : Alexandre Vidal ; Marraine : Marcelle Chardron.* — *Le 2 juin, ARTANO Maurice-André ; Parrain : André Urdanibia ; Marraine : Georgette Lebars.* — *ORSINY Michelle-Josépha ; Parrain : Ange Orsiny ; Marraine : Josépha Dupont.* — *Le 9, RUELLAN Richard-Ernest ; Parrain : Ernest Ruellan ; Marraine : Marie-Rose Vigneau.*

### MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

*Le 12 Juin, Auguste POIRIER et Jeanne ALLAIN.* — *Le 15, Jean GASPARD et Odette DELLO.*

### SEPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne.

*Le 22 mai, André FAVEREAU, 3 jours.* — *Le 8 juin, Rita DERRIBLE, 13 ans.* — *Le 14, Héloïse JOUVIN, 78 ans.*



La charité exclut les questions de personnes, les procès de tendances, les querelles inexpiables entre « frères ennemis ». Elle rend bienveillant, accueillant, sympathique à l'idée d'autrui. Elle induit à saisir, même chez l'adversaire, « l'âme de vérité » que l'erreur recèle. Elle prescrit, par delà la froide tolérance, le respect mutuel et l'effort de collaboration. Elle atténue notamment les antagonismes de classe et permet à des milieux différents de se côtoyer sans heurts au sein des mêmes organisations politiques. Par dessus tout ce qui divise, elle fait chercher ce qui rapproche et place les relations entre groupes ou entre chefs sous le signe d'une entière loyauté.



Le monde est plein de bonnes intentions, mais toutes les bonnes intentions réunies ne valent pas une volonté. « Je voudrais » ne mène à rien ; « je veux » seul est efficace.



# Pour suivre la vie de l'Eglise.

## Les évangiles des dimanches.

7 juillet. — 4<sup>e</sup>me Dimanche après la Pentecôte.

« *Duc in altum* : pousse au large ! » dit Jésus à Simon le pêcheur.

« *Duc in altum* » en avant, loin de cette terre de péché, vers les cimes de la perfection », répète-t-il à chacun de nous. Or St Pierre obéit, et, malgré la fatigue de toute une nuit passée à ne rien prendre, il jeta ses filets sur la parole du Maître. Le résultat, vous le connaissez : ce fut la pêche miraculeuse.

Ainsi sera pour nous le résultat final, si, obéissant au Maître, nous cherchons comme il le veut la perfection.

14 juillet. — 5<sup>e</sup>me Dimanche après Pâques.

Le grand moyen d'atteindre la perfection c'est d'être charitables envers notre prochain. « *Quiconque dit aimer Dieu sans aimer son prochain est un menteur* » nous assure St Jean.

Mais il ne suffit pas de dire qu'on aime son prochain, il faut encore le prouver en faisant certaines choses et en s'abstenant de certaines autres.

Aujourd'hui N. S. menace ceux et celles qui se laissent aller à des excès de langage contre leur prochain ; et il leur trace la ligne de conduite suivante : « *Allez vous réconcilier avec votre frère, ensuite vous reviendrez présenter votre offrande devant l'autel.* »

Puissions-nous comprendre et mettre en pratique !

21 juillet. — 6<sup>e</sup>me Dimanche après la Pentecôte.

« *J'ai pitié de cette foule (ils étaient 4.000 environ), dit Jésus à ses disciples, car voilà déjà trois jours qu'ils sont avec moi et ils n'ont rien à manger.* »

Suivons donc Notre Seigneur en observant les Commandements et en pratiquant les vertus chrétiennes et de nous aussi il aura pitié et il nous rassassera « non point avec une nourriture qui périra mais bien qui demeure pour la vie éternelle. »

28 juillet. — 7<sup>e</sup>me Dimanche après la Pentecôte.

« *Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous sous les dehors de brebis et au dedans sont des loups ravisseurs. Vous les reconnaîtrez à*



leurs fruits car un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits et un mauvais arbre ne peut en produire de bons.

Que d'applications il y aurait à faire de ces paroles du Sauveur. Mettons seulement en pratique ceci : ne pas se fier aux belles paroles mais voir les résultats et alors, sans retard et avec vigueur, agir en conséquence, car « tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. »

## Le mois du Sacré Cœur

Quelle a été la première origine du mois du Sacré Cœur ? Cet exercice de piété prit naissance, vers le milieu du XIXème siècle dans le célèbre monastère des Oiseaux, à Paris.

Parmi les fêtes célébrées avec le plus d'éclat dans ce couvent, celle de l'Immaculée Conception occupait le premier rang ; mais depuis l'érection de l'église — l'un des premiers sanctuaires de France construits en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus — la fête du Sacré Cœur devint la fête patronale. Aussi bien, la bonne Vierge dût être heureuse de céder le pas à son divin Fils, et ce fut pour la plus grande prospérité du couvent. C'est, en effet, par le Sacré Cœur que lui vint sa haute réputation parmi les pensionnats catholiques de Paris.

Le P. Ronsin, S. J. avait ouvert, belle et large, à la supérieure et à ses filles, la voie de la dévotion au Sacré Cœur ; elles y entrèrent avec joie et y avancèrent à grands pas. Les jeunes filles elles-mêmes ne tardèrent pas à marcher sur les traces de leurs éducatrices.

C'est en effet, raconte le P. Delaporte, S. J., une élève des Oiseaux, qui eut l'inspiration de faire consacrer le mois de juin comme mois du Sacré Cœur.

Cette enfant n'était point précisément une de ces élèves exemplaires, tout occupées à satisfaire leurs maîtresses, à moissonner les compliments et les autres prix de vertu scolaires, en usage dans les pensionnats ; Angèle de Sainte-Croix était ce qu'on nomme un caractère : nature bouillante, impétueuse jusqu'à la violence, très peu facile à plier, mais généreuse et fière dans le meilleur sens du mot. Plus d'une fois, par suite de ses saillies d'orgueil et d'indiscipline, on avait dû songer à la mesure douloureuse d'un renvoi. Enfin l'amour des pauvres et la piété envers la très Sainte Vierge l'avaient peu à peu transformée.

« Angèle avait passé huit ans aux Oiseaux sans avoir pu obtenir le seul titre qu'elle ambitionnait, celui d'enfant de Marie. Un jour de mai 1833,



elle disait sa peine et son désir à la Mère St Jérôme ; elle s'enquérant ce qu'il fallait faire pour mériter son entrée dans la congrégation. « Il me semble, répondit la Mère, qu'un des meilleurs moyens de gagner le Cœur de Marie, c'est d'honorer celui de Jésus ; le priez-vous tous les jours ? » « Oui, ma Mère, je ne sais même pas trop pourquoi, avec la grâce d'être enfant de Marie, je n'ai demandé à la Ste Vierge qu'une grande dévotion au Sacré Cœur. Au fait, ce matin dans mon action de grâces après la sainte communion, je me suis demandée pourquoi il n'y aurait pas un mois du Sacré Cœur comme il y a un mois de Marie. »

« La Mère St Jérôme répliqua simplement qu'il y aurait trois moyens à prendre : Proposer cet exercice de dévotion au pensionnat ; le faire agréer en haut lieu ; trouver un livre de lectures et de prières, calqué à peu près sur les ouvrages de ce genre pour le mois de Marie. Quant à ce dernier point, la Mère s'en chargeait. Restaient les deux autres ; mais il fallait des autorisations, des démarches, quelque peu de hardiesse, et le temps pressait ; car Angèle voulait que le mois du Sacré Cœur fit suite immédiatement au mois de Marie. Mère Sophie, la supérieure, s'inscrivit avec bonheur au plan que lui proposa l'ardente pensionnaire, et toute permission lui fut accordée pour soumettre elle-même ses projets à Mgr de Quélen, archevêque de Paris. » Car, ajoute la Mère Sophie, cette entreprise est toute votre, et je vous la laisserai conduire seule.

« Cet arrangement effraya bien un peu la vaillante enfant, mais elle prit bravement son parti, sûre de la bonté de Monseigneur et se fiant en l'appui de la sainte Vierge, d'autant que, le 27 mai, elle fut enfin admise au nombre des Enfants de Marie.

« Deux jours plus tard, le 29, Mgr de Quélen vint célébrer le Saint Sacrifice dans la chapelle de la Congrégation. Après la messe il y eut une réunion de fête, que l'archevêque présida, et pendant laquelle Angèle de Sainte-Croix s'occupait de son grave projet, épiant le moment favorable. Le moment arriva. Encouragé par un signe de la Mère Sophie, Angèle exposa l'objet de sa requête ; elle fut accueillie au delà de ses espérances. L'archevêque, sans autre préambule, autorisa le nouveau mois avec cette grâce, avec ces expressions bienveillantes qui tombaient si naturellement de ses lèvres : « Nous le ferons, dit le prélat, pour la conversion des pécheurs et pour le salut de la France. »

Cette dernière fut saluée d'un enthousiasme général. Non content d'aprouver l'idée d'un mois du Sacré Cœur, Mgr de Quélen voulut encore en régler lui-même les pratiques, religieusement conservées jusqu'à ce jour. « Tenons-nous en là pour cette année, lui dit-il ; car, plus tard, qui sait ? Les prévisions et les vœux contenus dans la parole du vénérable archevêque ont été merveilleusement réalisées et dépassées.



## La vie paroissiale

**Communion privée**, 6 mai.— L'abondance de matière du dernier « Foyer Paroissial » nous ayant empêché d'y insérer la liste des enfants de la Communion privée, nous sommes heureux de la faire paraître en ce numéro.

Michel Briand, Roger Chaignon, Henri Claireaux, Roger Déminiac, Raymond Dérouet, Guy Favereau, Claude Légasse, Hubert Munier, Gérard Munier, Guy Olaisola, Guy Potier, Jacques Renou, Joseph Ruel, Hubert Saliou, Georges Siegfriedt, Claude Planté, Alain Lespagnol, Bernard Morazé, Michel Ozou.

Myriam Briand, Blanche Desdouets, Jeannine Ferron, Marie-Françoise Forgeard, Michèle Gautier, Rolande Grosvalet, Nadine Jeanne, Nicole Lafargue, Monique Langlois, Marie-Claire Le Bolloch, Jacqueline Le Hors, Thérèse Poirier, Monique Tilly.

Hubert Planté, Auguste Dodeman, Roger Kerzérho, André Fouchard, Edouard Briand, Robert Simon, Rémy Plaa, Régis Vigneau, Roland Couffon, Gabriel Champdoizeau, Maurice Champdoizeau, Gustave Champdoizeau, Joseph Briand, Joseph Téletchéa, Charles Démontreux, Alfred Dodeman, Pierre Macé, Jean Janil, William Mahé, Roger Rebmann, Michel Tibbo, Bernard Bouteiller, Clément Cusick, Pierre-Marie Mahé, Jean Riou, Bernard Madé.

Nadège Urdanabia, Marlène Urdanabia, Colette Siegfriedt, Michèle Foliot, Thérèse Lévéque, Murielle Siosse, Bernadette Siosse, Eveline Sabarotz, Marie-Thérèse Lafitte, Andrée Pittmann, Pierrette Briand, Marie-Augusta Peigney, Mildréde Plaa, Michèle Lescaméla, Michèle Fouchard, Jeanne Meubry.

Michel Beaupertuis, Alexandre Poirier, Roger Hélène, Raymond Sabarotz, Paul Heudes, Serge Mahé, Edouard Edwards, Roger Hayse.

Maryse Artano, Raymonde Bourgeois, Renée Lapaix, Thérèse Arrozaména, Marie-Madeleine Mahé.

**Héroïne Nationale, héros du Devoir**, 12 mai.— Les Guides et les Jeannettes devaient fêter à la messe de 7 h. 30 leur Sainte Patronne ; mais à cause du naufrage de l'« Erminie » tout chant fut supprimé. Elles acceptèrent volontiers, comme il se doit, cette restriction et avec les Jocistes et les Ames Vaillantes, les louveteaux et les Scouts, elles prièrent et communierent avec non moins de ferveur pour les disparus et leurs familles.

A la Grand'Messe de 10 h., le Père Heudes, remplaçant Monseigneur, fit le panégyrique de notre héroïne nationale mais auparavant, devant une nombreuse assistance au premier rang de laquelle toutes nos Autorités avaient pris place, il tint à rappeler le souvenir des chers naufragés : « Mercredi dernier, 8 mai, dit-il, devant vous et du haut de cette chaire, les héros de la Patrie étaient magnifiés. Aujourd'hui, 12 mai, avant d'exalter notre héroïne nationale, il nous faut rendre hommage aux héros du Devoir que nous pleurons... »



L'« Armoricain » étant arrivé le 17 avec les rescapés de l'« Erminie », c'est le lendemain qu'ent lieu le 1<sup>er</sup> service solennel demandé par les autorités. Il devait être suivi le 21 par un second service demandé cette fois par les rescapés eux-mêmes. Et depuis.... peu à peu, suivant les possibilités, les messes de Requiem se succèdent demandées par les familles. « *Requiescant in pace, qu'ils reposent en paix* », et que l'élan de charité qui enveloppa nos familles éprouvées se continue car, chez elles, une place demeure toujours vide, laissant béante la blessure des cœurs.

**Fête des Marins à l'île.** — 19 mai. — Sauf à Miquelon, cette fête ne fut point favorisée par la température.

À l'île, la matinée fut convenable. Aussi les Autorités de St Pierre y vinrent-elles pour assister à la Grand'Messe présidée par Monseigneur et l'entendre parler de la grandeur du travail chrétien, du travail considéré non comme une contrainte brutale mais comme un devoir imposé par le Créateur, devoir, qui apporte avec son loyal accomplissement toute la raison, la grandeur et la joie de vivre.

Quant à l'après-midi, c'est sous la pluie et avec un fort vent de Sud-Est qu'à l'issue des Vêpres eut lieu la procession. Cela se fit, on peut bien le dire, à la va-vite et non point bannière au vent mais tenue couchée, tellelement ça soufflait fort. Monseigneur bénit pourtant la mer du haut du monument des morts et l'on fut heureux de retrouver l'atmosphère calme, chaude et sèche de l'église pour le Salut du T. S. Sacrement.

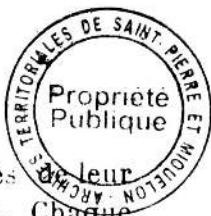
En fin d'après-midi, l'accalmie s'étant faite, après avoir grandement apprécié la souriante et.... réconfortante hospitalité du bon Père Le Bris, Monseigneur, en compagnie de M. l'Administrateur de la Marine, qui avait tenu à revenir une deuxième fois à l'île en cette journée, put regagner St Pierre.

**Election du député du Territoire. — 2 juin.**

	St Pierre	Miquelon	Ile-aux-Marins	
Inscrits	2023	322	124	
Votants	1755	290	116	
Suffrages exprimés	1729	233	111	
				<b>Total</b>
M. Debidour	862	115	87	= 1064
M. Laurelli	867	168	24	= 1059

**Bénédiction des doris.** — Pour la campagne 1916, 72 doris ont été armés à St Pierre, dont près de 20 sortent, neufs, des ateliers de construction : 34 pour l'anse à Rodrigue, 6 au fond du Barachois, 8 à la Pointe, 6 à l'anse à l'Allumette, 4 à l'anse Ravenel et 14 à l'anse de Savoyard.

Monseigneur tint à les bénir lui-même ; dès les premiers jours de juin, il commença donc sa tournée. C'est d'abord, le lundi 3 juin, l'anse à Ro-



drigue. A peu près tous les pêcheurs ont tenu à se trouver près de leur embarcation pour accueillir Monseigneur et s'unir à sa prière. Chaque doris est béniti suivant la formule du Rituel : *O Seigneur, bénissez cette embarcation et tous ceux qui seront portés par elle ; préservez-les de tout péril, et faites qu'ayant accompli avec succès leur labeur quotidien, ils reviennent chaque soir au port, pleins de joie !*

Monseigneur s'entretient ensuite quelques instants avec chacun des pêcheurs, s'enquiert si la marée a été bonne. En partant, il rappelle la fête des Marins de Miquelon où 57 doris défilèrent devant la cale pour recevoir sa bénédiction et souhaite que les pêcheurs de Saint-Pierre s'organisent pour réaliser quelque chose de semblable.

Le mercredi 12, la tournée se continue par l'anse de Savoyard. Un groupe de pêcheurs salue Monseigneur à son arrivée : on fait connaissance : l'entretien est cordial : l'anse de Savoyard semble vraiment une grande famille. Chacun exprime ses espoirs, ses craintes aussi sur la campagne de pêche qui s'ouvre sans apporter beaucoup de morue. Puis chaque pêcheur présente son doris à Monseigneur qui le bénit. C'est ensuite la traditionnelle visite des familles qui s'achèvera au Gabion où sont saillés deux doris.

Passons à la Pointe et à l'Allumette, Monseigneur s'y rend le 14, vers 3 h. Mais les doris ne sont pas encore rentrés. Donc, un bonjour d'abord aux familles. Ici aussi accueil sympathique ; et comme à Savoyard, on peut constater partout un souci de propreté et d'ordre : bien des intérieurs reçoivent pour la saison un coup de peinture qui les rendra plus gais : on n'y est que pour l'été, mais on veut y être bien. A regret, Monseigneur ne peut consacrer à chaque famille que quelques minutes, car le temps passe. Il commence donc la bénédiction des embarcations ; d'abord celle d'un pêcheur de 70 ans qui veut encore cette année tenter sa chance puis toutes celles qui sont saillées le long les deux anses.

Enfin, le 19, les pêcheurs du fond du Barachois et de l'Anse à Ravenne reçoivent à leur tour la visite de Monseigneur qui leur donne avec sa bénédiction quelques paroles d'encouragement.

Bonne chance, donc, valeureux pêcheurs !

**Fête de la Pentecôte.— Communion Solennelle.— 9 juin.**— Le temps ne fut pas de la partie ; mais enfin.... l'entrée des enfants par le grand portail put se faire, bien juste il est vrai. Un peu plus il eût fallu des parapluies !..

La messe de communion fut, comme à l'ordinaire, bien pieuse, chœurs parlés et vieux cantiques alternant, ces derniers combien évocateurs pour les parents.

A l'évangile, le Père Pichon, qui avait été le prédicateur de la retraite,

rappela une dernière fois aux enfants le sens des cérémonies du jour, les engagea à demeurer fidèles au serment qu'ils vont prononcer.

A 10 h. Grand' Messe pontificale où Monseigneur prononce l'homélie de circonstance : Qui est le St Esprit ? Qu'a-t-il fait jadis ? Que veut-il faire en nous ? Soyons dociles par conséquent ; demeurons ses temples et il les ornera divinement.

A 2 h. 30, Vêpres solennelles, Rénovation des vœux du baptême et Salut du T. S. Sacrement. Soir d'un beau jour, sinon dans le ciel de nos îles, dans celui du moins des âmes pures de nos communians et communiantes de cette Pentecôte 1946.

Voici les noms des enfants de la Communion Solennelle :

Edouard Briand, Pierre Paturel, Michel Paturel, André Tilly, Guy Urdanabia, Joseph Cambray, Hubert Grignon, Richard Kerzerho, Norbert Le Rolland, Robert Levavasseur, Michel Vigneau, Bernard Arrozaména, Albert Mahé, Remy Mahé, Jules Roussel.

Paul Arnaud, Marcel Disnard, Norbert Capendéguy, Clément Etcheverry, Serge Etcheverry, Paul Léveque, René Nicolas, Maurice Tilly, André Urdanabia, Joseph Urtizberréa.

Maryse Reux, Elisabeth Duruty, Geneviève Ozon, Madeleine Gaston, Mauricette Dagort, Georgette Chaignon, Régine Ropers, Thérèse Tillard, Jeanne Poirier, Françoise Conan, Madeleine Orsiny, Rose-Marie Thélot, Marie-Th. Jackmann, Jeannine Lebailly, Henriette Lefévre.

Marie-Th. Fouchard, Jeanne Siegfried, Marie-Th. Cusick, Madeleine Champoizeau, Rita Briand, Sylviane Rebmann, Marguerite Ollivier, Suzanne Gouttière, Lucie Cambray, Louise Petitpas, Jeanne Etcheverry, Josépha Petitpas, Blanche Slaney, Marcelle Briand.

Lucie Bouget, Armelle Girardin, Thérèse Goégoetchéa, Josette Morazé, Suzanne Olaïsola, Micheline Riou.

Registre analytique St Malo N° 153

F. TROTOUX

33 Boulevard Châteaubriand

St MALO (Ile et Vilaine) France

**IMPORTATION et EXPORTATION**

Des romans ? Des livres d'actualité ?

Des livres d'aventures pour écoliers ?

Vous en trouverez chez Mme Ernest BRIAND,

Bibliothèque « Les Amis des Livres »,

OUVERT les mardis, jeudis et samedis de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2.





## Chronique de Miquelon

**BAPTÈMES.**— Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

**1945**

*Le 15 avril, — VIGNEAU* Norbert ; Parrain : Gaston Vigneau ; Marraine : Andrée Audoux. — *Le 22, — GASPAUD* Nicole ; Parrain : Gilbert Costé ; Marraine : Odette Gaspard. — *Le 23 mai, DETCHEVERRY* Vincent ; Parrain : Armand Detcheverry ; Marraine : Thérèse Detcheverry. — *Le 31, GAUVAIN* Christophe ; Parrain : Clément Detcheverry ; Marraine : Marie Lucas. — *Le 24 Juin, PERROT* Georges ; Parrain : Joseph Perrot ; Marraine : Yvonne Detcheverry. — *Le 22 juillet, LEMAINE* Charles ; Parrain : Auguste Mouton ; Marraine : Régine Disnard. — *Le 5 septembre, DETCHEVERRY* Nicole ; Parrain : Noël Apestéguy ; Marraine : Mme Fortuné Cormier. — *Le 20, LUCAS* Daniel ; Parrain : Louis Gauvain ; Marraine : Eugénie Detcheverry. — *Le 20 octobre, GASPAUD* Jean ; Parrain : Louis Orsini ; Marraine : Henriette Gaspard. — *Le 31, DETCHEVERRY* Henriette ; Parrain : Eugène Poirier ; Marraine : Théodora Detcheverry.

**1946**

*Le 17 février, DETCHEVERRY* Pierre ; Parrain : Georges Orsini ; Marraine : Henriette Gauvain. — *Le 21, DETCHEVERRY* Renée ; Parrain : Louis Orsini ; Marraine : Noëlla Lucas. — *Le 17 mars, COSTE* Cécile ; Parrain : René Lizaraga ; Marraine : Isabelle Coste. — *Le 20 mai, PERROT* Camille ; Parrain : Armand Gaspard ; Marraine : Adrienne Orsini.

**MARIAGES**— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement.

**1945**

*Le 16 mai, Gaëtan VIGNEAU et Clara POIRIER. — Le 16 juin, Armand GASPAUD et Jeanne PERROT. — Le 27 novembre, Robert ETCHEVERRY et Rita POIRIER. — Le 25, Jean LEMAINE et Rita DETCHEVERRY. — Le 29, Gaëtan DETCHEVERRY et Rolande BOISSEL.*

**1946**

*Le 30 janvier, Pierre-Marie DETCHEVERRY et Georgette AUTIN. — Le 20 mai, Julien COSTE et Emilie BRIAND.*

**SEPULTURES.**— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,  
**1945**

*Le 17 avril, DETCHEVERRY Emile, 70 ans. — Le 3 juin, ORSINI Gervais, 4 ans. — Le 4 septembre, GAUVAIN Daniel, 66 ans. — Le 12, EPAULE André, 14 ans.*

**1946**

*Le 31 janvier, DISNARD Emilie, née Vigneau, 79 ans. — Le 3 mars GIBARDIN Léon, 25 ans.*



Plus d'une année s'est écoulée depuis que la chronique de Miquelon n'a pas repris sa place au « Foyer ». Il n'est que temps qu'on sache qu'un raz de marée n'a pas encore balayé la petite bourgade. Elle est toujours là, et plus active que jamais car la pêche a repris avec 65 doris.

*Fête des Marins.*— C'est un des grands événements de ces derniers temps. Cette année Mgr Martin, notre nouveau Préfet Apostolique, a bien voulu venir présider cette fête. Il avait invité à cette occasion Monsieur l'Administrateur du Territoire et Madame Tchernonog, Monsieur l'Administrateur de la Marine et Madame Munier, Monsieur le Maire de Saint-Pierre était également des nôtres. La solennité de la Grand'Messe avec le pain bénit, et la bénédiction de la mer et des doris pavoisés et défilant en bonne ordre après les Vêpres, se sont passées à la satisfaction générale. Les autorités de Saint-Pierre nous ont fait savoir « qu'elles avaient été particulièrement heureuses d'assister à la splendide et traditionnelle fête des Marins ». La pluie entre la Messe et les Vêpres a failli tout compromettre, mais au dernier moment le soleil est revenu et la journée s'est terminée à la joie générale.

*Communion Solennelle.*— La fête de l'Ascension ramène tous les 2 ans la Communion Solennelle. De plus les enfants de 7 ans viennent eux-aussi recevoir le Petit Jésus dans leur cœur par leur 1ère communion. Monseigneur s'est chargé lui-même de préparer tous ces enfants à ce grand acte de leur vie par une retraite de 3 jours. Aussi à la messe de l'Ascension l'église était pleine et presque tous, enfants et parents, s'approchaient de la Sainte Table : splendide journée de foi et de dévotion qu'un beau soleil était venu égayer.

Voici les noms des enfants de la Communion Solennelle :

Bernard Detcheverry, Vincent Poirier, Gabriel Boissel, Maurice Epaule, Roger Disnard, Joseph Orsini, Jean Michel, Joseph Lucas, Paul Cormier, Yvette Coste, Claire Michel, Madeleine Gaspard, Thérèse Petitpas, Huguette Mouzon, Jeanne Disnard, Juliette Rio, Liliane Lucas, Denise Lemaine, Arlette Gaspard, Marie Detcheverry, Etiennette Vigneau, Paulette Lucas, Rita Vigneau, Lucile Tillard.

*Joie et deuil.*— Miquelon participe aux joies et deuils de Saint-Pierre : Par une Grand'Masse chantée, nous avons remercié Dieu au jour de la Victoire, de la fin de la guerre et de la Libération de la Patrie et quand la catastrophe de l'Ermine a été connue, la Municipalité comme preuve de la participation au deuil des familles éprouvées a commandé un Service auquel la population entière a pris part.

A. Strullu, curé.



La Neuviaine Perpétuelle au Sacré Coeur de Jésus pour les malades et les affligés demande Zélateurs et Zélatrices.

Adresser correspondance:

Abbé DELAUNAY  
Curé du Sacré Coeur  
10, Rue de l'Observatoire  
BOURGES (Cher)

France

---

## A VENDRE

Une MAISON située rue Richerie.

Un TERRAIN mesurant 640 m<sup>2</sup>, situé à l'Anse à Ravenel, conviendrait pour prairie.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Henri TÉLETCHÉA.**



Abbé M. MAUVE  
Professeur au Collège Ste Marie  
BOURGES, (Cher)

Demande TIMBRES-postes usagés de Saint-Pierre et Miquelon et de tous pays.

---

## TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO

Vêtements sur mesures.

Complet ou pardessus

Renseignements et échantillons chez:

**Etienne DAGUERRE**

---

C'est avec son cœur et son bon sens que l'on découvre Dieu, et non avec la science qui est si souvent dans l'erreur.